

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1856.

Discours du Roi. — Adresse en réponse au discours du Trône. — Réponse du Roi à l'Adresse.

DISCOURS DU ROI.

MESSIEURS,

Il me tardait de Me retrouver au milieu de vous, pour adresser à la Nation l'expression du sentiment de bonheur que m'ont fait éprouver les témoignages éclatants d'affection et de dévouement qu'elle vient de Me donner, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de mon règne.

Ces manifestations, dues à la patriotique initiative des Chambres, n'auront pas été stériles pour le pays : elles le rehaussent à ses propres yeux et l'honorent à l'étranger.

Nos relations internationales en ressentent l'influence. Jamais elles n'ont été marquées d'un caractère plus bienveillant.

La Providence, en nous accordant le bienfait d'une récolte généralement abondante, a ramené la sécurité dans un grand nombre de familles éprouvées par les sacrifices et les privations des dernières années. Néanmoins, le problème de l'alimentation publique doit continuer à nous préoccuper vivement.

Les rapports triennaux qui viennent de vous être distribués prouvent toute la sollicitude de Mon Gouvernement pour les progrès de l'enseignement primaire et moyen. Un intérêt non moins grand s'attache pour lui à l'enseignement supérieur. L'ouverture de l'année académique lui a fourni récemment l'occasion de rappeler les principes dont la ferme et sincère application doit assurer la prospérité des universités de l'État.

Le mouvement de notre littérature nationale ne s'est point ralenti. Les sciences et les arts brillent du même éclat et étendent chaque jour leurs utiles applications.

Bien des progrès peuvent être réalisés encore par notre agriculture. Pour y aider, Mon Gouvernement vous proposera la révision de la législation sur les cours d'eau.

L'industrie emprunte plus que jamais à l'art la richesse et l'élégance de ses formes ; il est nécessaire de compléter les garanties légales en faveur de la propriété des modèles et dessins de fabrique.

La situation commerciale est, dans son ensemble, satisfaisante. Une loi, votée dans votre dernière session, a posé les bases de notre régime commercial. J'attends de la sagesse des Chambres que la révision du tarif des douanes soit continuée dans cet esprit de prudence et de modération que commandent des mesures auxquelles se rattachent les intérêts les plus considérables.

J'ai conclu une convention de commerce et de navigation avec Sa Majesté le Roi de Grèce. Des négociations sont entamées avec d'autres États, pour mettre les stipulations des traités en harmonie avec les principes de notre nouveau système maritime.

Je constate avec satisfaction l'augmentation du produit de plusieurs branches du revenu public.

Un projet de loi apportant des modifications à la législation actuelle sur le droit de patente sera soumis à vos délibérations.

Les nombreux changements que le temps et les circonstances ont amenés dans le revenu relatif des propriétés immobilières sont un obstacle à la juste répartition de l'impôt foncier entre les provinces, les communes et les particuliers. De nouvelles évaluations cadastrales sont indispensables pour rétablir l'égalité proportionnelle dans l'application de cet impôt. A cet effet, un projet de loi vous sera présenté par Mon Gouvernement.

Des propositions vous seront faites pour améliorer, dans une certaine mesure et d'une manière permanente, la position des employés inférieurs de l'État.

La révision graduelle de la législation criminelle suit son cours ; quelques Titres du second Livre du Code pénal seront livrés à votre appréciation.

L'entretien des reclus dans les dépôts de mendicité tend à obérer les communes. Mon Gouvernement s'est préoccupé des moyens de diminuer ces charges. Des mesures vous seront proposées dans ce but.

Mon Gouvernement attache une importance particulière au projet de loi sur les établissements de bienfaisance ; J'espère qu'il pourra être prochainement discuté.

Notre milice citoyenne saisit avec empressement toutes les occasions de manifester l'excellent esprit qui l'anime. De son côté, l'armée ne cesse de mériter toutes les sympathies du Pays.

Des études approfondies ont été ordonnées afin de fournir à Mon Gouvernement les éléments nécessaires pour soumettre à votre appréciation les moyens de concilier les grands intérêts de la défense du Pays avec ceux de notre commerce national et de notre métropole maritime. Je recommande la solution de ces graves questions à votre patriotisme éclairé.

Les grands travaux d'utilité publique entrepris par l'État se poursuivent avec activité.

Cette année a vu s'ouvrir de nouvelles voies de communication : plusieurs lignes de chemins de fer, des sections de routes et de canaux ont été livrées à la circu-

lation. Ainsi s'étendent et se complètent sans interruption les relations des différentes parties de la Belgique.

Messieurs, les projets de loi dont la présentation est annoncée et ceux dont la Chambre est déjà saisie assignent aux travaux de la session qui s'ouvre une haute importance. Il vous appartient de la rendre féconde pour l'avenir du Pays, en donnant à Mon Gouvernement un concours loyal et actif.

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU ROI.

SIRE,

L'anniversaire que la Nation a célébré cette année, restera une date mémorable dans notre histoire; il a permis au pays de faire éclater les sentiments sympathiques de reconnaissance et de dévouement qu'il conserve à Votre Majesté, pour les bienfaits qui ont marqué ce règne de liberté, de prospérité et de paix. Le bonheur que ce témoignage national a fait éprouver au cœur du Roi, est une récompense pour nous et un nouveau gage de l'indissoluble alliance qui unit le peuple et la Dynastie.

Les Chambres ont été heureuses, en cette occasion, d'être les interprètes fidèles de la pensée et des vœux du pays, qui sait tout ce qui est dû, dans cette situation privilégiée, à la sagesse de Votre Majesté.

Ces manifestations ont donné à la monarchie et à nos libres institutions une force nouvelle qui ne pouvait manquer d'exercer une utile influence sur nos relations internationales.

Les privations et les sacrifices que nos populations ont si courageusement supportés, par suite du prix élevé des subsistances, seront allégés par le bienfait d'une récolte généralement abondante dont nous devons remercier la Providence. Cependant, le problème de l'alimentation publique continue à faire l'objet de nos vives préoccupations.

Sire, la Chambre des Représentants s'associe à l'intérêt que le Gouvernement de Votre Majesté porte au progrès de l'enseignement primaire et moyen. La prospérité de l'enseignement supérieur mérite un égal intérêt et doit reposer sur la confiance générale. La liberté relative du professeur a pour limite la liberté de conscience de l'élève et le respect loyal et constitutionnel pour la foi religieuse des familles, dont le Gouvernement n'est que le délégué responsable.

Le Gouvernement de Votre Majesté, en rappelant ces principes que nos institutions consacrent et dont il veut la ferme et sincère application, a prouvé sa sollicitude pour l'avenir des universités, sollicitude que partage la Chambre des Représentants.

L'éclat que jettent les arts et le développement des sciences et des lettres contribuent à conserver au pays la place honorable qu'il occupe parmi les nations européennes.

Tout ce qui peut aider aux progrès de l'agriculture et de l'industrie mérite l'examen de la Chambre, qui appréciera avec soin les projets de loi annoncés sur les cours d'eau et la propriété des modèles et dessins de fabrique.

Le Roi nous apprend que, dans son ensemble, la situation commerciale est satisfaisante. Pour maintenir et améliorer cette situation, il faut que la prudence et la modération continuent à présider à la révision de notre tarif de douanes.

La convention de commerce et de navigation, signée avec S. M. le roi de Grèce, et celles que les négociations entamées avec d'autres États pourront faire conclure, seront l'objet de la sérieuse attention de la Chambre.

L'augmentation de plusieurs branches du revenu public, l'un des signes de la prospérité générale, est un fait heureux dont le pays a le droit de se féliciter.

Le projet de loi sur le droit de patente et celui relatif à la révision cadastrale, seront examinés avec tout l'intérêt qui s'attache aux mesures de cette importance.

La pensée d'améliorer la position des employés inférieurs de l'État possède nos sympathies sincères. Nous avons l'espoir que cette amélioration, en permettant de simplifier les rouages administratifs, ne sera pas onéreuse pour le Trésor public.

La Chambre appréciera, avec toute l'attention qu'ils méritent, les projets de loi destinés à poursuivre la révision de notre législation criminelle, et les mesures propres à diminuer les charges communales pour l'entretien des réclus dans les dépôts de mendicité.

L'importance que le Gouvernement de Votre Majesté attache au projet de loi sur les établissements de bienfaisance est comprise par la Chambre. Il ne dépendra pas d'elle qu'une prompt solution ne soit donnée à cette délicate question.

La Chambre s'empresse de s'associer à la haute sollicitude du Roi pour la garde civique et pour l'armée, qui continuent, par leur dévouement et l'esprit qui les anime, à rester dignes de la confiance nationale.

La Chambre répondra à l'appel que fait Votre Majesté à son patriotisme, pour chercher à concilier, dans l'étude des moyens qui seront proposés, les intérêts de la défense du pays avec ceux de notre métropole commerciale.

Les grands travaux d'utilité publique qui se poursuivent et qui depuis longtemps ont reçu une active impulsion, ainsi que l'ouverture de nouvelles voies de communication, resserreront les liens qui unissent nos provinces et serviront puissamment au progrès industriel et commercial.

Sire, la Chambre des Représentants comprend le devoir qu'elle saura remplir, d'unir son zèle à celui du Gouvernement du Roi, pour donner aux travaux de cette session le caractère fécond que l'utilité générale et l'intérêt public exigent. Votre Gouvernement peut compter, Sire, sur notre concours loyal et actif, pour atteindre ce but commun de nos persévérants efforts.

RÉPONSE DU ROI A L'ADRESSE.

MESSIEURS ,

Il m'est bien agréable de recevoir les témoignages sincères des sentiments d'affectueuse confiance que vous venez de m'exprimer au nom de la Chambre des Représentants.

Les travaux de cette importante session ont été dignement inaugurés. Votre patriotisme intelligent saura seconder les efforts de Mon Gouvernement , dans le but d'assurer le développement régulier du bien-être moral et matériel de la Nation.
